

Compte-rendu du conseil municipal du 8 octobre 2020

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Nicolas Piquet, Véronique Charmasson, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit.

Absents excusés : Philippe Fournier, Charline Boivin .

Secrétaire de séance : Geneviève Pointelin

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé .

1 – ONF : Etat d'assiette 2021 :

Les prélèvements pour vente seront assurés :

- a - Dans les coupes 28-29-30-34, forêt du haut du village, (ce qui représente 570 m³ de bois),
- b – Aux Epines Fleuries : coupe 10 (100 stères) ; coupe de 1 à 5, uniquement les extrémités ouest en bordure de route (30 stères), coupe 22 et peut-être coupe 17 selon les besoins des affouagistes.

Si vous êtes intéressés par un affouage, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie avant le 15 novembre 2020 (clôture des inscriptions),

2 – Retouches de certains chemins ruraux :

Sont concernés : le Chemin du Chaumois et le Chemin des Bouleux . Il devient urgent de canaliser les eaux pluviales qui dégradent considérablement ces chemins. L'opération consiste à araser les bordures afin d'optimiser l'évacuation de l'eau vers les fossés qui doivent être réhabilités, de remettre de la matière à quelques endroits et de créer des rigoles aux points nécessaires. La société Bonnot de Vers Sous Sellières est retenue pour un devis d'un montant de 5391 € HT.

3 – Débistrage et gainage d'une cheminée dans l'ancien presbytère :

Suite aux difficultés de chauffage de ce logement, une réflexion a été initiée. Finalement, le conduit feu de la cheminée du salon a été réhabilité et sera remis en état par la commune. Les locataires actuels ont choisi de mettre un poêle à bois (à leurs frais).

Un premier devis de 2114 € de l'entreprise Monbobier a été reçu. Deux autres devis sont attendus.

4 – Réunion SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) :

Véronique Charmasson, titulaire, nous fait un résumé très précis de cette réunion.

- 21 délégués sont installés, beaucoup de jeunes conseillers ont rejoint cette commission.
- Madame Valérie Depierre est élue présidente
- Monsieur Labbey est élu vice-président
- Il est décidé d'attribuer aucune indemnité au président et au vice-président
- Deux représentants seront désignés pour assister au conseil d'école de la maternelle et du primaire
- Participation financière à l'école Saint-Just : le Comité Syndical est appelé à se prononcer sur cette participation pour les enfants des Communes du SIVOS scolarisés au Groupe Scolaire Saint-Just pour 2020 ;

5 – Réunion commission fleurissement :

Cette commission a le souci évident de tenir compte des étés de plus en plus chauds que nous avons et des arrosages qui doivent être raisonnés, donc de limiter les frais .De ce fait, il a été choisi de

planter à l'avenir plus de plantes vivaces, mais des annuelles seront conservées à certains endroits. Un ou deux pommiers seront plantés sur le terrain derrière l'école dans le but de produire du jus de pommes (comme cette année).

6 – Questions et informations diverses :

- a - travaux église : les travaux sur les arêtières (tuiles de faîtage) de l'auvent ont été faits .
- b - en ce qui concerne l'arrivée de la fibre, les travaux vont commencer. Pour répondre aux nombreuses questions que suscitent ce projet, une réunion publique aura lieu le mercredi 4 novembre à 18h00 à la salle de la Grappe. Elle sera animée par M. Jean François GAILLARD vice-président à la Communauté de Communes et M. Cyrille VERPILLAT en charge du projet au Conseil Départemental,
- c - Le jus de pommes, labellisé « Montigny » à partir de dons de pommes de personnes du village et de pommes ramassées par certains conseillers est fait. .
- d - Suite à de nombreuses plaintes de personnes du village ou de marcheurs, il est une nouvelle fois demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir veiller à ce que leurs animaux ne divaguent pas sur le domaine public, notamment sur les voies de circulation.

La séance est levée à 23 h 45

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 5 novembre à 20 heures.

La secrétaire



Le maire



ATTENTION TRAVAUX

En raison des travaux liés au raccordement au réseau d'électricité de la cuverie du domaine du Pélican, la rue de l'Ecole sera fermée à la circulation, excepté pour les riverains, du 19 au 23 octobre 2020.

Bien vouloir suivre la déviation mise en place

Merci pour votre compréhension

Le maire